

Parole de client

# Les Rentes Genevoises misent sur la durabilité



Texte: Sylvie Ulmann  
Photos: Rentes Genevoises – Lionel Flusin et Sébastien Moret

Aux Rentes Genevoises, Etablissement de prévoyance créé en 1849, on sait que pour être pérenne, il faut entretenir ses biens et préserver l'environnement. Dans cette perspective, l'Etablissement est passé à l'offre Electricité Vitale Vert pour alimenter les communs de ses immeubles. Un choix qui a contribué à la diminution de ses émissions de CO<sub>2</sub> de plus de 30% en six ans.

**T**out a commencé en 2007. «Lors du repositionnement de notre marque, nous avons mis en place une gestion énergétique visant à réduire l'empreinte écologique de notre parc immobilier», résume Isabelle Jacobi Pilowsky, responsable immobilier des Rentes Genevoises. L'Etablissement possède en effet quelque 1000 appartements, auxquels s'ajoutent 150 bureaux et surfaces commerciales. Point commun de ces bâtiments: beaucoup sont anciens. Les rénovations constituent donc un moment idéal pour réaliser des travaux permettant d'améliorer l'efficacité des constructions. «Lorsque nous refaisons une toiture, nous en profitons également pour y installer des panneaux solaires», explique la responsable.

## UNE DIMINUTION DE PLUS DE 30%

Mais les Rentes Genevoises voient plus grand et plus loin. En 2013, l'Etablissement de prévoyance est le premier en Europe à faire certifier le système de management de l'énergie de l'ensemble de son parc immobilier, adoptant la norme ISO 50001. Celle-ci vise à améliorer les performances énergétiques de toute organisation. Dans la foulée, l'Etablissement choisit l'offre Electricité Vitale Vert pour les communs de ses immeubles. «Rien de plus simple: il suffit de cocher la case correspondante sur le contrat», sourit Isabelle Jacobi Pilowsky. Le geste en vaut largement la chandelle, puisque six ans plus tard le parc immobilier des Rentes Genevoises a vu ses émissions de CO<sub>2</sub> diminuer de plus de 30%!

## SUGGÉRER SANS IMPOSER

Ce choix énergétique s'inscrit bien sûr dans un ensemble de mesures visant à rendre les immeubles de l'Etablissement plus verts. Le spécialiste en prévoyance ne peut évidemment pas contraindre ses locataires à opter pour une énergie en particulier. En revanche, il peut les rendre attentifs à l'importance de leurs choix: «Nous nous efforçons d'utiliser tous les outils dont nous disposons sans empiéter sur la vie privée des locataires», explique Isabelle Jacobi Pilowsky. Lorsqu'un appartement doit être rénové, ce sont donc les appareils électroménagers avec les meilleures étiquettes énergétiques qui y sont installés. D'autres mesures, comme le remplacement des équipements communs énergivores, de type buanderie ou ventilation, la pose de détecteurs de présence et l'organisation de campagnes de sensibilisation à l'attention des locataires, ont également été mises en place. Enfin, les concierges des immeubles sont formés aux bonnes pratiques.

Car l'Etablissement de prévoyance s'est donné un nouvel objectif: atteindre le seuil d'émissions fixé par la loi révisée sur le CO<sub>2</sub> qui entrera en vigueur en 2021, soit une moyenne maximum de 20kg de CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an de surface énergétique d'ici à 2023. Isabelle Jacobi Pilowsky est optimiste: «Nous sommes parvenus à faire passer les émissions de gaz à effet de serre de notre parc immobilier de 36kg à 25kg de CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an en six ans; cet objectif me paraît donc atteignable», conclut-elle. ●

[www.rentesgenevoises.ch](http://www.rentesgenevoises.ch)  
[www.rentesgenevoises.ch/iso50001](http://www.rentesgenevoises.ch/iso50001)